



Mercredi 4 novembre 2020

## Continuité des services publics d'Annemasse

**Durant cette nouvelle période de confinement national, la Ville d'Annemasse adapte le fonctionnement des services municipaux. Vous trouverez ci-dessous les mesures prises afin de maintenir les services au public autorisés à ouvrir tout en limitant les flux de passage.**

**Celles-ci sont susceptibles d'évoluer au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire.**

### Continuité du service public

**Les services publics sont maintenus dans leurs activités de guichet en privilégiant la prise de rendez-vous pour limiter les flux et assurer la distanciation.**

Ainsi, les accueils du public à l'Hôtel de Ville et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se font désormais sur rendez-vous. Les horaires d'ouverture restent inchangés.

Il en va de même pour la Maison Nelson Mandela (accueil du public sur rendez-vous selon les horaires habituels), ainsi que pour l'Espace de Vie Sociale (EVS). Les activités collectives sont suspendues, à l'exception de l'aide aux devoirs et des cours de français langue étrangère dans le respect du protocole sanitaire.

La structure information jeunesse J.5 accueille quant à elle le public sur rendez-vous du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

A l'espace Colette Belleville, l'accueil individuel est maintenu.

En revanche, la restauration et les animations collectives sont suspendues. Le service de portage de repas à domicile est donc renforcé et complété lorsque cela est nécessaire par des mesures à domicile visant à préserver l'autonomie des personnes âgées.

L'Épicerie solidaire reste ouverte selon les horaires habituels.

### Les établissements publics fermés

**Les bibliothèques et La Bulle sont fermées au public.**

Néanmoins, pour permettre à tous de continuer à profiter de leurs services pendant cette période, **un dispositif de réservation en ligne et retrait sur place (le *Click and Collect*) est mis en place** pour l'ensemble des ressources disponibles.

Ce service est déjà disponible pour La Bulle et le sera à partir du 6 novembre pour la bibliothèque.



### CONTACT

**FLORA SOUBRAS**

04 50 95 07 00 - Poste 1096

flora.soubras@annemasse.fr

Le Click and Collect, c'est simple et rapide :



Concernant la Bibliothèque Pierre Goy, la réservation se fera également sur catalogue en ligne, par téléphone ou par mail. Les horaires de retraits seront les suivants :

- Lundi : 14h-18h
- Mardi : 14h-18h
- Mercredi : 14h-18h
- Jeudi : Fermé
- Vendredi : 10h-12h / 15h-18h
- Samedi : 10h-12h / 14h-18h

Les retours seront possibles dans les boîtes 24h/24.

## Les marchés

**Seuls les commerces alimentaires sont maintenus sur les marchés de plein air** (place Libération et place du Jumelage).

Les mesures prises sont les suivantes :

- le périmètre est clôturé ;
- les emplacements sont réorganisés afin de maintenir les distanciations ;
- un contrôle des éventuels regroupements de plus de 6 personnes est assuré sur place ;
- les commerçants doivent servir leurs clients ;
- les clients sont invités à payer par carte bancaire ;
- du gel hydroalcoolique est mis disposition.

## Le stationnement

A la différence du premier confinement, **la gratuité du stationnement n'est pas prévue.**

En effet, à la différence du printemps, le travail se poursuit, le service public est maintenu et les écoles, ainsi que les marchés, restent ouverts. Il est donc nécessaire que des places puissent être disponibles en surface pour les parents d'élèves, les salariés et les clients des commerces alimentaires.



***Vous pourrez retrouver les informations régulières sur la page Facebook Annemasse-Officiel ainsi que sur le site internet de la Ville [www.annemasse.fr](http://www.annemasse.fr)***

*Les communiqués de presse envoyés seront aussi disponibles dans l' « Espace presse » du site internet (bandeau de bas de page).*